

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

ADOPTION DU BUDGET 2022-2023

Conformément aux articles 278 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est par la présente donné que le budget du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2022-2023 sera soumis au conseil d'administration pour adoption, lors de la séance régulière du 22 juin 2022, à 19 h 30.

Cette séance se déroulera par l'entremise de l'application *Teams*.

Donné à Gatineau, ce 9 juin 2022.

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général